

ELECTIONS LEGISLATIVES A SKIKDA

FLN : la liste de toutes les colères

La liste FLN à Skikda a fait des mécontents au sein de la base militante. Le mouvement de contestation qui a été observé dans la matinée de jeudi, devant le siège de la Mouhafadha, en est la preuve.

Dès l'annonce des noms des candidats aux élections du 17 mai, avec à leur tête un cacique du nom de Saïd Bouhadja, un vent de contestation a soufflé sur les kasmās à travers la wilaya. L'indice de colère a été vite exprimé à travers les correspondances adressées au chef du parti, Abdelaziz Belkhadem.

Le communiqué dont nous détenons une copie remet sur le tapis la problématique de faire l'impasse sur l'apport de la base militante à la confection des listes des candidatures et,

par voie de conséquence, à l'instauration des bases démocratiques, préalable au fondement d'un Etat de droit. "Les militants et cadres du parti auraient contribué par de nombreuses démarches dont celle d'avoir parlé de vive voix à Abdelaziz Belkhadem, au changement des noms de la liste APN mais pas celui de... la tête de liste. Le chamboulement n'a ciblé au bout du compte que les suivants. En effet, le classement initial : Saïd Bouhadja, Tayeb Nouari, Metlaoui Youcef, Rabah Aoued et Djefal Djazira, est actuellement le suivant : on garde les deux premiers puis viennent Bouriche Mohammed (un ex-RNDiste et un membre d'une liste d'indépendants en 1992), Metlaoui Youcef

et Mebirouk Hafidh, Aoued (ex-P/APC de Skikda et président de l'Organisation des moudjahidine de Skikda) et Djazira (membre à l'APW de Skikda) ont été relégués aux 6^e et 9^e places.

"Ils ont été les grands absents. Ils ont vécu tout le temps à Alger. Je cite notamment Bouhadja", nous dira un militant en colère.

Parmi les motifs du refus avancés par les contestataires, la liste n'émane pas de la base : "C'est un para-

chutage pur et simple."

"Il faut bien qu'il y ait une continuité", nous dira un militant qui approuve la liste "filtrée" par la tutelle partisane. "Le choix de Nouari Tayeb s'inscrit dans cette optique, il est en passe de faire un 3^e mandat. D'ailleurs, il a été décidé de garder pour chaque wilaya un représentant à l'APN qui a fait déjà un mandat parlementaire", déclara le même intervenant. Pour un autre, "cela a toujours été comme ça au FLN, c'est le retour

de manivelle seulement qui agace les uns et les autres. D'où la grogne de ceux qui ont été évincés".

Les militants prédisent déjà une victoire du RND et des indépendants. "Nous dégageons notre responsabilité et accablons la direction du parti de l'échec annoncé du FLN lors des prochaines échéances électorales", lit-on dans la missive.

Zaïd Zoheir

L'affaire du meurtre du nouveau-né dénouée

L'affaire du cadavre du nouveau-né, découvert il y a de cela 48 heures, dans la localité de Barrou (Allaoua Taghane), a été dénouée.

Les investigations menées par les éléments de la brigade de la gendarmerie de Hamadi Krouma ont été couronnées de succès.

Elles ont abouti dans un temps record à l'arrestation d'une femme de 27 ans ayant été à

l'origine de la mort du nouveau-né. L'inculpée a été présentée devant le magistrat instructeur qui l'a placée sous mandat de dépôt.

Pour rappel, le cadavre de l'enfant a été découvert par des riverains, au niveau de la localité de Allaoua Taghane relevant de la circonscription administrative de Hamadi Krouma (ex-Don Rémon).

Z. Z.

MILA/22^e SEMINAIRE NATIONAL MEDICOCHIRURGICAL

L'ombre du professeur Barkat !

La grande salle de spectacles de la Maison de la culture de Mila a abrité, ce jeudi, la 22^e édition du séminaire national médico-chirurgical qu'organise chaque année le bureau de wilaya de l'Union médicale algérienne (UMA), sous le haut patronage du ministre de la Santé et du wali de Mila. Une manifestation scientifique qui rassemble chaque année d'éminents professeurs qui dissertent, chacun dans sa spécialité, des dernières découvertes, des statistiques enregistrées mais surtout de sa propre expérience dans ladite spécialité. Cette manifestation, en principe purement scientifique, a été entachée cette année — conjoncture oblige ! — d'un fond politique ayant allure de précampagne électorale. Avec la présence surprise d'un invité d'honneur lors de la cérémonie d'ouverture, en l'occurrence le candidat tête de liste à Mila du MSP et néanmoins ministre du Commerce, El-Hachemi Djaboub, qui s'est même permis de s'adresser à l'assistance avant de se voir honorer de la distinction des organisateurs. Un autre invité de marque a tenu à mettre à profit cette opportunité, ne serait-ce que par le biais d'une missive que quelqu'un a lu devant l'assistance, il s'agit du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Boudjemaâ Haichour, tête de liste FLN à Mila. Alors que la logique veut qu'une telle lettre devrait être adressée par le ministre de la Santé, sous le patronage duquel a été organisé ce congrès. Autre inattendu de ces assises, le nombre trop

élevé de communications programmées — 23 pour une seule journée — c'est de l'avis de tous un peu exagéré. Signalons, par contre, la présence régulière d'éminents professeurs qui ont rehaussé de leur présence cette journée scientifique de haut niveau, entre autres, les professeurs Abdelhamid Aberkane (ex-ministre), Abdelaziz Seghni, qui a été honoré symboliquement à l'occasion, Benabderrahmane, Makhloufi, Haddad, Aouati, Abouloua... Mais il y avait l'absence remarquable et remarquable (car figurant sur le programme distribué par les organisateurs) du professeur Abdelmadjid Barkat, chef du service de gynécologie obstétrique au CHU de Constantine, qui a fait l'objet, contre toute attente, d'une condamnation par le tribunal de Ziadia (Constantine), à une année de prison avec sursis. Une première en fait dans les annales du CHUC, pour, soi-disant, négligences dans l'exercice de ses fonctions et, du coup, plus de 30 années d'abnégation, de sacrifices, de don de soi, de services rendus à la communauté par le biais de cette mission hautement humanitaire qui n'est autre que d'aider à donner la vie et puis tout faire pour la préserver, tout cela donc a été oublié, le temps d'un procès, et balayé d'un revers de main, pour condamner un éminent homme de science qui, contre vents et marais, a résisté à la tentation du fric à la pelle, en optant pour une carrière hospitalière, et tout un chacun connaît la lourde responsabilité et le poids de ce service

névralgique qui est, rappelons-le, d'une portée régionale, qui prend en charge quelque 13 000 accouchements et plus de 3 500 césariennes par an, souvent dans des conditions de travail impossibles et insupportables, pour ne pas dire inhumains.

Pour ce qui est des communications proprement dites, des thèmes aussi importants les uns que les autres ont été traités et c'était le possesseur Youcef Benabbas, du service médecine interne du CHU de Constantine, qui a ouvert le bal, avec une communication, "Le syndrome métabolique, réalité et controverses" où le communicant a fait ressortir que 50% de diabétiques présentent des complications et que parmi les décès enregistrés en cardiovasculaire, les deux tiers sont des diabétiques, un diabétique sur deux est hypertendu, et que l'obésité, surtout abdominale, est un facteur de risque favorisant le diabète. Il faut, par conséquent, se surveiller régulièrement et veiller à ne pas dépasser un tour d'abdomen de 102 cm pour les hommes et 88 cm pour les femmes. Lui emboîtant le pas, le professeur Roula, chef du service de médecine interne au CHUC, soutient que le diabète sucre est une maladie chronique et progressive responsable de la complication dégénérative ; les complications cardiovasculaires aggravent son pronostic. Quant à l'insuffisance cardiaque chez le diabétique, elle est deux fois plus fréquente chez l'homme et cinq fois chez la femme par rapport aux non-diabétiques. Ainsi, selon le professeur

Roula, il y a une réciprocité entre l'insuffisance cardiaque et le diabète. Pour le professeur Meddour, cardiologue à Constantine, il y a des points-clés dans l'insuffisance cardiaque chronique, une maladie, malheureusement, fréquente (2% de la population) et dangereuse (mortalité élevée), tout en signalant qu'il y a près de 6 millions d'hypertendus en Algérie.

Le professeur Haddoum, chef du service néphrologie-hémodialyse au CHU de Hussein-Dey, a répondu par l'affirmative à la question : peut-on prévenir la néphropathie diabétique ? Thème de sa communication, en soutenant qu'un dialysé sur trois est diabétique et qu'un dialysé coûte annuellement 100 millions de centimes à la Cnas. Pour lui, il n'y aucune différence entre le diabète de type I et type II, la néphropathie. L'exposé du docteur Sahli, qui a pour thème "Examen clinique et dépistage du cancer du sein", il fait ressortir que le cancer du sein représente le premier cancer diagnostiqué en Algérie et représente 25% de l'ensemble des cancers, avec une incidence de 5 000 à 7 000 nouveaux cas par an. En conclusion, le docteur Sahli soutient que le dépistage systématique par l'examen clinique et la mammographie réduit de 30% la mortalité par cancer du sein ; son diagnostic précoce permet la réduction de plus de 50% du coût de sa prise en charge. Beaucoup d'autres thèmes, aussi intéressants et aussi passionnants les uns que les autres ont été traités lors de ce congrès.

A. M'haimoud

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

La santé se prescrit des remèdes

Le week-end dernier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Tou, s'est déplacé au chefs-lieu de wilaya et communes de Bordj Bou-Arreridj en vue d'évaluer l'état d'avancement et l'organisation des structures de soins.

Il faut noter la grande satisfaction du ministre quant à l'organisation et la gestion des hôpitaux de Bordj Bou-Arreridj et de Ras El-Oued. En effet,

l'hôpital du chef-lieu de wilaya a acquis un équipement médical ultraperformant, notamment en imagerie médicale, au bonheur des patients.

Selon certains professionnels de la santé publique, la philosophie de M. Tou en matière de santé publique est que les actions de prévention doivent prévaloir sur le tuteur curatif. Ils soulignent que c'est le malade qui domine dans le système de soins. La tendance doit s'inverser. Le système

de prise en charge ne doit pas attendre que la maladie se déclare. Il doit la prévenir. Seule une évolution des mentalités y contribuera. Le mot n'est pas trop fort tant les habitudes d'un autre temps semblent encore profondément ancrées. Le passage vers une médecine moderne, pas forcément coûteuse mais assurément plus efficace, est à ce prix. Au milieu du système, on doit trouver le patient et le médecin à ses côtés.

Ils évoquent d'autres problèmes qui ont des incidences graves sur la santé : tabagisme, consommation de drogue sous toutes ses formes, alcoolisme, automédication, accidents de la route et suicides des adolescents, qui provoquent une mortalité importante en Algérie. Autant de fléaux qui peuvent être combattus par la prévention, autrement dit par la sensibilisation du public et l'éducation à la santé en particulier les jeunes. C'est

ce travail de fond, basé sur la persuasion et peut-être la sanction, qu'il faudrait entreprendre au plus vite pour préserver des vies humaines.

Les opérations de sensibilisation ne doivent pas faire oublier l'utilité, elle aussi préventive, des campagnes de dépistage des cancers, notamment de l'utérus, du sein et du colon, de l'hépatite B et C qui, chaque année, apportent leur lot de souffrance.

Layachi Salah-Eddine

SETIF

Vingt ans de réclusion pour le "boucher de la mosquée"

Le tribunal criminel de Sétif a condamné le nommé D. S., alias le Boucher de la mosquée, à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un père de famille et tentative d'homicide sur deux autres personnes. Pour rappel, ces actes ignobles ont été perpétrés, vendredi 9 juin 2006 à l'heure de la prière du Fedjr, à la mosquée El-Atik de Ain-Oulmène, une localité située à 35 km au sud du chef-lieu de wilaya.

En effet, D. S., armé d'un couteau de boucher, avait investi la mosquée au moment où les fidèles accomplissaient la prière du fedjr. Il s'est attaqué aux personnes présentes, égorgeant l'une d'entre elles, un père de famille, âgé de 45 ans, et blessant grièvement au niveau du cou deux autres âgées d'une soixantaine d'années. Son forfait accompli, l'assassin s'est éclipse sous le regard horrifié des personnes présentes dans la salle de prière. Les blessés ont été immédiatement évacués vers le CHU Mustapha-Abdenour de Sétif où ils ont été pris en charge par une équipe de chirurgiens.

L'assassin, quant à lui, a pris la fuite vers Sétif puis Laghouat avant de regagner la localité de Ras-El-Oued, dans la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj, où il a été appréhendé par la police après quelques jours de cavale. Lors de l'audience, l'inculpé n'a pu expliquer au tribunal les raisons de cet acte atroce incitant le procureur à requérir la peine capitale à son encontre.

La défense, représentée par M^e Ahmid Amel, a réussi, dans une brillante plaidoirie, à sauver la tête de son client de la potence. La robe noire s'est, en effet, basée sur le rapport de l'expertise médicale qui a affirmé que l'accusé est sain d'esprit mais que son comportement représente un danger et pour lui et pour la société. Après délibération, le prévenu sera condamné à une peine de vingt ans de réclusion.

Imed Sellami